

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 JUIN 2010 à 19H30

COMPTE-RENDU

Présents : Pierre MONTAGNE, Maire ; Gérard MONTALON, Ludwig MONTAGNE, Noël GREVE, Christian ROUCHON, Raphaël SOTON, Adjointes ; Alain COURRAULT, Robert DEYGAS, Christophe DIELEN, Nadine DUMAIRE, Nadine GARNIER, Jacky GRIBET, François LECOMTE, Eric MARTIN, Fabienne MASSANO, Franck MORIOT, Christelle ORAND, Luc RODET.

Absents excusés : Patricia FOUCAULT donne pouvoir à François LECOMTE.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du 04 mai 2010.

AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

BUDGET ASSAINISSEMENT 2010 - DELIBERATION MODIFICATIVE N°1

Certaines rectifications sont à apporter aux ouvertures de crédits prévues par le budget assainissement 2010. Il s'agit des modifications suivantes :

Section d'investissement

Dépenses	c/2315 – Installations, matériel et outillage technique	- 1 900
Dépenses	c/2111 – Terrains nus	+ 1 900

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de modifier les ouvertures de crédits prévues par le budget assainissement 2010, suivant la liste indiquée ci-dessus et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces se rapportant à cette opération.

ECOLE NUMERIQUE RURALE - CONVENTION LOCALE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du programme « Ecole Numérique Rurale » issu du plan de relance initié par le ministère de l'éducation nationale, qui consiste à équiper et renforcer les équipements numériques dans l'enseignement primaire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de participer à ce programme et approuve la convention locale à passer avec l'Inspection Académique de la Drôme.

ASSOCIATION « LA CARAVANE A BRICOLE » - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Cette demande sera étudiée lors de la séance du 06 juillet 2010.

AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

Jury d'assises – Etablissement de la liste préparatoire des jurés 2011

Comme chaque année, il est nécessaire de désigner trois personnes de la commune susceptibles d'être choisies par le tribunal pour siéger en tant que juré d'assises. Ces personnes sont tirées au sort parmi les électeurs, âgés de plus de 23 ans, dans la liste électorale générale.

Après tirage au sort, sont désignés :

- Mademoiselle Emilie OGIER
- Madame Denise SUREY
- Madame Monique ALLEMAND

Plan départemental de lutte contre l'ambrosie 2010-2011 – Nomination d'un référent

Un plan d'actions départemental de lutte contre l'ambrosie a été mis en place par la Préfecture de la Drôme.

De nombreuses actions sont engagées dans le Département de la Drôme afin de réduire l'impact de l'Ambrosie ; cependant, il a été constaté que seule une action coordonnée et multi partenariale pourrait relever le défi de la lutte contre la prolifération de l'Ambrosie.

La nomination d'un référent communal, proche des administrés et du territoire, est un atout majeur de la lutte, ainsi des référents Ambrosie sont à nommer dans chaque commune afin de réaliser un repérage précis de la présence d'Ambrosie sur les territoires, de sensibiliser les habitants et d'obtenir l'arrachage de la plante.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Ludwig MONTAGNE pour assurer le rôle de référent « Ambrosie » pour notre commune.

Raccordement postal – Création d'un groupe de travail

La Poste a engagé un processus de modernisation basé sur les progrès et les performances de la lecture optique.

En effet, elle va mettre en place des machines de tri capables de lire les adresses de ses clients (un numéro et un nom de voie), ce qui permettra aux facteurs de recevoir une partie de leur courrier à distribuer trié et classé par avance. Le raccordement postal est un enjeu majeur pour la localisation des particuliers et des entreprises ainsi que pour la valorisation de l'image des communes.

Un groupe de travail (composé de 5 élus et 5 personnes non élues) va être constitué pour travailler sur ce dossier. Ont déjà été désignées :

- Madame Nadine DUMAIRE et Messieurs Pierre MONTAGNE, Ludwig MONTAGNE, Noël GREVE, Alain COURRAULT et Christian ROUCHON.

La 1^{ère} réunion de travail est prévue le samedi 19 juin à 10h.

Lors de cette séance, d'autres points ont été abordés :

- Le vœu adopté par le Conseil Régional sur la réforme des collectivités territoriales
- La fermeture de la poste du 25 au 29 mai.
- Le contenu du prochain St Bart'infos
- Compte Rendu de la réunion du 26 mai avec Cap Terre
- Le défilé de la vogue
- La demande d'emplacement de M. Jacky GARDON

- La campagne de thermographie aérienne menée par la Communauté de Communes « Les Deux Rives »
- La remise des dictionnaires aux enfants intégrant la classe de 6^{ème}, le samedi 26 juin à 11h en mairie.
- Les fêtes et manifestations de Juin 2010

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Les Conseillers Municipaux,

Le Maire,
Pierre MONTAGNE